Document generated on 06/02/2025 5:12 p.m.

Études internationales

II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 16, Number 3, 1985

URI: https://id.erudit.org/iderudit/701888ar
DOI: https://doi.org/10.7202/701888ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Galarneau, H. (1985). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, *16*(3), 637–653. https://doi.org/10.7202/701888ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1985

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Tragédie aérienne d'Air India et explosion d'une bombe à l'aéroport de Tokyo

24 juin:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures offre ses condoléances aux gouvernements indien et japonais ainsi qu'aux familles des victimes à la suite de l'écrasement, au large de l'Irlande, d'un avion d'Air India en provenance de Toronto et de l'explosion, à l'aéroport de Tokyo, d'une bombe qui avait été placée dans les bagages d'un vol de CPAir effectuant la liaison Vancouver-Tokyo. Le Canada enquête sur les deux événements.

Nominations diplomatiques

28 juin:

Le ministre des Affaires extérieures annonce la nomination de nouveaux ambassadeurs et des changements d'affectations. L'ambassadeur canadien auprès du Saint-Siège sera désormais M. Eldon Pattyson Black. MM. Robert W. Clark, Victor G. Lotto et Archie D. McArthur seront les nouveaux ambassadeurs du Canada au Pakistan, au Venezuela et en Équateur. Les ambassades d'Espagne, d'Égypte et d'Algérie seront placées sous la direction respective de MM. Daniel Molgat, Marc Perron et François Pouliot. Enfin, M. Robert G. Walham sera le Haut-commissaire du Canada en Jamaïque et Mme Marion A. Macpherson Haut-commissaire en Zambie.

II — Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1985)

A — Aperçu général

Du deuxième trimestre de l'année 1985, on retiendra particulièrement deux événements dont il faudra suivre les retombées: le dépôt d'un énoncé de politique internationale du Québec et l'annonce de la démission de M. René Lévesque de la présidence du Parti québécois. Le premier constitue l'aboutissement de la démarche de consultation sur les activités internationales du Québec entreprise il y a un an par le gouvernement. Le second marque, au sein de la vie politique québécoise, la fin d'une époque avec le départ prochain du fondateur du Parti québécois, artisan de la révolution tranquille et Premier ministre du Québec depuis 1976.

B — L'énoncé de politique internationale

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, déposait le 6 juin à l'Assemblée nationale un énoncé de la politique gouvernementale en matière de relations internationales. M. Landry avait pris l'engagement de rendre publique la politique de son gouvernement dans ce domaine au cours du sommet réunissant en deux phases, en mai et en décembre 1984, les groupes, privés et publics, intéressés aux activités extérieures du Québec[1]. Plusieurs propositions effectuées lors du sommet sont d'ailleurs reprises dans le document de deux cent quatre pages intitulé *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance: Énoncé de politique de relations internationales*[2].

1. Sur le sommet « Le Québec dans le monde », voir les chroniques des relations extérieures du Québec dans *Études internationales*, Vol. XV, no. 3, septembre 1984, pp. 601-604 et vol. XVI, no. 1, mars 1985, pp. 140-142.
2. Ministère des Relations internationales, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance; Énoncé de politique de relations internationales*, juin 1985, 204 p.

Devant l'Assemblée nationale, le ministre Landry soulignait qu'il s'agissait ici d'une première, puisqu'aucun gouvernement du Québec n'avait jusque-là fixé de façon explicite ses orientations en matière de relations internationales. D'autre part, l'énoncé de politique, disait-il, « dépasse de beaucoup le parti au pouvoir et même le gouvernement ». C'est donc un « document d'orientation sociétale pour cinq ans », – période au terme de laquelle devront être révisés les objectifs définis, – que présentait M. Landry[3].

Dans le document, la politique extérieure est définie comme étant la poursuite, au moyen des relations internationales, des intérêts fondamentaux du Québec. Ceux-ci sont résumés ainsi:

> assurer la pérennité et la cohésion de la société, son progrès économique, le bien-être collectif et individuel de ses membres, l'intégrité et la qualité de l'environnement physique et le respect des valeurs du peuple québécois.

D'un point de vue strictement juridique toutefois, le gouvernement reprend la doctrine Gérin-Lajoie du prolongement à l'extérieur des compétences constitutionnelles internes du Québec établie en 1965. Mais il prend soin de situer dans la perspective plus large de l'ensemble des intérêts fondamentaux les fondements de sa politique de relations internationales. Au delà de ces intérêts et de façon à les encadrer, le Québec entend respecter, dans la formulation et la mise en oeuvre de sa politique extérieure, un certain nombre de principes d'ordre éthique, politique, conventionnel et opérationnel. Il s'agit des principes suivants:

- respect des règles du droit international;
- complémentarité avec les objectifs du gouvernement canadien;
- Respect de la solidarité internationale, *i.e.* privilégier la coopération et l'entraide dans les rapports avec l'étranger et reconnaître les devoirs d'assistance humanitaire;
- poursuite de relations compatibles avec des solutions pacifiques avec les pays engagés dans des luttes armées;
- refus de soutenir, par des programmes de coopération, une situation de violation des droits de la personne;
- assurer la cohérence des politiques gouvernementales, la concertation des intervenants gouvernementaux et privés et l'utilisation rationnelle des ressources.

La promotion des intérêts fondamentaux du Québec sur la scène internationale se traduit concrètement en une série d'objectifs que le Québec entend poursuivre simultanément. L'énoncé de politique en définit quatorze:

- Assurer la participation du Québec aux changements scientifiques et technologiques dans le monde, en collaboration avec les intervenants;
- Assurer la vitalité et la pertinence du français comme instrument de progrès dans le monde et contribuer à l'essor de l'aire francophone;
- Favoriser le développement et la diversification des marchés extérieurs et une meilleure organisation de l'offre à l'exportation;
- Promouvoir les transferts technologiques et l'apport de capitaux étrangers;
- Favoriser les relations culturelles du Québec avec la Communauté internationale;
- Assumer la vocation continentale, nordique et maritime du Québec;
- Protéger l'espace québécois des menaces environnementales exogènes;
- Contribuer à la diminution des écarts de développement dans la communauté internationale;

3. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 7 juin 1985, p. 1.

- Améliorer les conditions de mobilité des Québécoises et Québécois à l'étranger;
- Favoriser l'accueil des étrangers au Québec;
- Contribuer à la promotion des droits et libertés fondamentaux au plan international;
- Accroître, au plan de la formation, l'ouverture du peuple québécois aux réalités internationales;
- Favoriser la participation du Québec à l'élaboration du droit international et de sa réglementation;
- Assurer un développement institutionnel approprié en vue de la participation de l'État québécois à la vie internationale.

Ces objectifs seront poursuivis dans le cadre de politiques sectorielles et des relations courantes que le Québec entretient avec chacune des régions du monde. Six secteurs d'intervention prioritaires sont retenus: les relations économiques, les relations scientifiques et technologiques, les relations culturelles, l'immigration, l'environnement et l'énergie. Une quarantaine de pages sont consacrées aux relations économiques internationales, une place spéciale étant accordée au « cas particulier » que constituent les rapports avec les États-Unis. Pour ce qui est des relations culturelles, le document s'appuie également sur de l'acquis: échanges linguistiques, éducatifs et socio-culturels ainsi que formation et diffusion des produits culturels. C'est au développement des relations scientifiques et technologiques, thème plus nouveau dans le discours international du Québec mais auquel est attaché beaucoup d'importance, que le gouvernement devra donner une impulsion. Il devra également trouver le moyen de participer davantage aux organisations et aux échanges internationaux dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

Une approche spécifique sera adoptée à l'endroit de cinq grands ensembles ou « champs d'intervention » de l'action internationale québécoise: les pays industrialisés, où continueront à être concentrées les relations économiques internationales du Québec et où seront d'abord mises en oeuvre les politiques sectorielles; les pays en développement, où le Québec avoue jouer un rôle modeste mais au développement desquels il compte s'associer suivant ses moyens propres; la francophonie, les organismes internationaux et le Nord. Ce dernier champ d'intervention constitue une préoccupation entièrement nouvelle. Le Québec a ici l'intention de développer ses relations bilatérales avec les pays ayant des intérêts semblables aux siens et reliés à l'environnement nordique pour s'associer par exemple à la conquête technologique du Nord, et de participer aux forums internationaux consacrés aux problèmes des régions nordiques. Autre élément inédit pour ce qui est de la volonté de participation aux activités du Commonwealth affirmée dans le cadre de son désir d'entrer dans le réseau du multilatéralisme. Le Québec aimerait participer aux travaux de l'OCDE, de l'UNESCO, de la FAO, de l'OMS, de l'OIT et du GATT et aux futures conférences des agences spécialisées portant sur des secteurs rejoignant sa compétence.

L'énoncé de politique énumère ensuite les politiques spécifiques retenues pour chacune des régions du monde. Les États-Unis, la France et l'Europe constituent les régions prioritaires, un « deuxième cercle » comprenant les pays nordiques, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est. Les efforts qui seront entrepris en direction de l'Asie visent à permettre au Québec de s'inscrire dans les nouveaux courants commerciaux. Au troisième rang se retrouve le reste du monde, soit l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine. Le document se termine sur l'exposé des instruments et des moyens dont dispose le gouvernement pour mettre en oeuvre sa politique de relations internationales. On y retrouve les mécanismes de concertation suggérés au cours du sommet de 1984 et qui devraient être créés dans un proche avenir, et on note l'intention du gouvernement de consacrer au soutien des activités des ONG une plus grande part des ressources affectées à son action internationale.

L'énoncé de politique annonce un bon nombre de mesures spécifiques, telles l'ouverture prochaine de bureaux à Genève, à Vienne et en Afrique francophone ou l'intention de développer les rapports institutionnels avec les États-Unis, dont on ne peut rendre compte dans ces pages. De façon générale, le document situe l'action internationale future du Québec dans la continuité des rapports établis depuis vingt-cinq ans tout en cherchant à actualiser cette action pour la rendre conforme aux nouvelles réalités commerciales, scientifiques et technologiques. À l'automne, la commission parlementaire des Institutions sera saisie du document.

C — Questions économiques et commerciales

Dans le budget qu'il déposait à l'Assemblée nationale le 23 avril, le ministre des Finances, M. Yves Duhaime, annonçait des dépenses de $27,2 milliards pour l'année 1985-1986, une augmentation de 6,8 % par rapport à l'année précédente. Les revenus du gouvernement pour cette période étaient évalués à $24,2 milliards, ce qui laisse un déficit de $3,1 milliards pour l'année 1985-1986. Cette légère diminution du déficit comparativement au $3,2 milliards de 1984-1985 sera accompagnée d'une réduction des besoins financiers nets du gouvernement qui passent à $1,6 milliard ($2 milliards en 1984-1985). Parmi d'autres mesures, le gouvernement annonçait la vente d'actions de la société Hydro-Québec jusqu'à un maximum de $400 millions, de nouvelles taxes de vente (dont une sur les primes d'assurance), et la création d'un Fonds de développement des ressources. Il soutenait d'autre part, par des exemptions fiscales, le projet de création d'un centre financier international à Montréal et prévoyait l'extension du statut fiscal des travailleurs à l'étranger[4].

Une conférence fédérale-provinciale réunissait à Vancouver à la fin mai les responsables du Commerce extérieur du Canada, dont le ministre québécois du Commerce extérieur, M. Bernard Landry. Les sujets de discussion comprenaient le dossier des négociations commerciales multilatérales, où M. Landry allait défendre la volonté de son gouvernement de participer à l'élaboration de la position canadienne aux prochaines négociations du GATT ainsi qu'au déroulement de ces négociations. La question du commerce avec les États-Unis et particulièrement celle du libre-échange canado-américain était également à l'ordre du jour de la conférence et le Québec entend s'assurer une participation active au sein de l'éventuelle équipe canadienne de négociations avec les États-Unis. Les ministres du Commerce extérieur devaient en outre discuter du financement des exportations et de la stratégie nationale d'exportation, de l'accès aux marchés extérieurs et de la stratégie à adopter pour réagir aux mesures américaines menaçant les exportations canadiennes de bois d'oeuvre résineux[5].

Le gouvernement, qui a manifesté depuis quelques années sa préoccupation de tirer parti des avantages que pourrait constituer pour l'économie québécoise la mise en valeur de la voie commerciale privilégiée que représente le système Saint-Laurent/Grands Lacs, annonçait le 17 juin la création d'un Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent. Celui-ci devra d'abord établir une Agence de développement du Saint-Laurent qui sera chargée de faire la promotion commerciale de la voie maritime et qui pourrait avoir à cette fin des représentants à Chicago, New York, Bruxelles et Londres. Le secrétariat aura également un rôle de coordination des intervenants publics et privés, d'information et de conseiller auprès du gouvernement. Cette mesure faisait suite aux travaux du « Projet Saint-Laurent » dont le rapport était rendu public au même moment. Le projet Saint-Laurent avait été institué en

4. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 24 avril 1985, pp. 1 et 2; Miville TREMBLAY, *ibid.*, p. 4.
5. Cabinet du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 27 mai 1985.

1982 pour conseiller le gouvernement sur les moyens de promouvoir la voie maritime du Saint-Laurent. Son rapport souligne la nécessité, pour le Québec, d'affirmer sa compétence et d'assumer les responsabilités inhérentes à la mise en valeur du Saint-Laurent[6].

À l'instigation du ministère du Commerce extérieur, des sociétés québécoises du secteur de l'alimentation en eau et du traitement des eaux effectuaient en juin une mission auprès de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement. Le ministère du Commerce extérieur, dont la stratégie consiste à rassembler par secteur les entreprises susceptibles de participer à des projets financés par les institutions internationales, avait tenu le mois précédent un séminaire sur ces institutions et leurs projets dans le secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement des eaux, toujours dans le but de favoriser l'obtention de contrats par les exportateurs québécois et d'inciter ceux-ci à faire la prospection de projets de ces organisations internationales[7]. Le même ministère annonçait d'autre part en mai un nouveau programme de formation en gestion des exportations, le programme COMEX-50, qui durera deux ans[8].

Enfin, l'Association des Commissaires industriels du Québec annonçait en juin son intention de mettre sur pied une Agence de prospection industrielle qui serait chargée de coordonner les efforts de prospection des investissements étrangers. L'Agence serait composée de représentants de ministères provinciaux et fédéraux, de sociétés publiques et de représentants de l'industrie[9].

D — La Francophonie

La question du sommet francophone faisait encore, au printemps, l'objet de discussions entre Québec et Ottawa. À la mi-mai, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, déclarait avoir eu avec le Québec des discussions qui « peuvent permettre maintenant d'agir ». M. Clark affirmait d'autre part avoir discuté du dossier, lors du sommet de Bonn, avec M. Roland Dumas, ministre français des Relations extérieures[10]. Au cours de son séjour en France, le Premier ministre québécois déclarait pour sa part que les positions du Québec et d'Ottawa sur le statut qu'aurait le Québec au sein du sommet francophone se rapprochaient:

> Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral s'entendent de plus en plus, disait M. René Lévesque, sur la forme que prendrait une participation du Québec à un éventuel Sommet sur la francophonie. Dans tout ce qui est nettement francophone, qui est de nos compétences, qui représente notre identité, le Québec serait un gouvernement participant[11].

Le premier ministre Lévesque faisait ces commentaires à la suite d'une conversation téléphonique qu'il avait eu de Paris avec le Premier ministre canadien. MM. Lévesque et Mulroney devaient discuter une nouvelle fois de la participation du Québec au sommet francophone au cours d'entretiens bilatéraux, le 30 mai. Selon un quotidien québécois qui

6. Gilles BOIVIN, *Le Soleil*, 18 juin 1985, cité par *L'Argus*, 18 juin 1985, p. A15.
7. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 8 mai 1985 et *Communiqué de presse*, 14 juin 1985.
8. Cabinet du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 10 mai 1985.
9. Pierre CAYOUETTE, *Le Devoir*, 12 juin 1985, p. 15.
10. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 16 mai 1985, pp. 1 et 12.
11. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 25 mai 1985, p. 2.

aurait obtenu la copie du compte rendu des entretiens qu'avaient eus en janvier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre québécois des Relations internationales, le gouvernement fédéral favoriserait un sommet à deux niveaux, où le Canada aurait l'exclusivité au cours de conférences formelles alors que le Québec pourrait participer sans restriction, dans les domaines de sa compétence, à des rencontres informelles[12].

Les sections québécoise et canadienne de l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) recevaient à Ottawa, Montréal et Québec les membres de la Commission de coopération et de développement de l'Association. Ceux-ci, représentant des parlementaires de neuf pays, de la Communauté française de Belgique, du Nouveau-Brunswick et du Québec, ont participé à Québec à des conférences sur les techniques reliées à l'eau. À Montréal, ils avaient visité des usines d'épuration des eaux[13]. Signalons enfin la réunion, à Québec du 1er au 4 juin, des membres du Bureau permanent de la Conférence internationale des doyens de facultés de médecine d'expression française, reçus par le ministère des Relations internationales en collaboration avec l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) ainsi que la réunion de la 4ème Conférence générale du Conseil international des radios-télévisions d'expression française, du 3 au 7 juin à Montréal, à l'invitation de Radio-Québec[14].

E — Le Québec et les États-Unis

1 – LE PREMIER MINISTRE LÉVESQUE À BOSTON

Le Premier ministre du Québec se rendait à Boston le 10 mai en compagnie de ses ministres des Finances et des Relations internationales ainsi que d'une importante délégation québécoise composée notamment de représentants des villes de Québec et de Montréal, de la Chambre de commerce et de la Bourse de Montréal, de Québécair et de l'Hydro-Québec. Trois événements étaient à l'origine de cette visite: l'inauguration des nouveaux locaux de la délégation du Québec à Boston, à laquelle participèrent entre autre deux gouverneurs et des représentants des États de la Nouvelle-Angleterre, l'instauration d'une nouvelle liaison aérienne Montréal-Boston par Québécair et l'inauguration d'une liaison électronique entre les bourses de Montréal et de Boston, mise en place en décembre dernier[15].

Le Premier ministre eut lors de son passage un entretien avec le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis. Au cours de la conférence de presse conjointe qu'ils donnèrent, les deux hommes annoncèrent qu'ils s'étaient entendus sur un programme conjoint de lutte contre les pluies acides qui serait présenté à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada en juin. MM. Lévesque et Dukakis espèrent rallier les provinces et les États du Nord-Est de l'Amérique en un front commun pour faire pression sur les gouvernemnts fédéraux canadien et américain. Ils avaient également discuté de la création de programmes dans le domaine de l'éducation, pour l'enseignement des langues secondes et des ventes d'électricité québécoise, et convenu de se rencontrer chaque année[16]. M. Dukakis s'était rendu à Montréal un mois

12. Normand GIRARD, *Le Journal de Québec*, 29 mai 1985, p. 8, cité par *L'Argus*, 29 mai 1985, p. B9.
13. Assemblée nationale, *Communiqué*, 15 mai 1985.
14. Ministère des Relations internationales.
15. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 10 mai 1985, p. 13, *Le Soleil*, 11 mai 1985, cité par *L'Argus*, 13 mai 1985, p. A3.
16. Mario ROY, *La Presse*, 11 mai 1985, cité par *L'Argus*, 13 mai 1985, p. A3.

plus tôt. Il y avait rencontré le 11 avril le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue, et le maire de la ville, M. Jean Drapeau[17].

2 – LA CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS DES ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

Le Premier ministre et les ministres de la Justice, de l'Environnement et de l'Énergie et des Ressources participaient à la treizième Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada qui avaient lieu cette année à St-Andrews, au Nouveau-Brunswick, les 17 et 18 juin. Les représentants de six États et de cinq provinces se sont penchés sur les dossiers des pluies acides, des pêches, de l'agriculture, du transport et du développement économique. Neuf résolutions furent adoptées par la Conférence[18]. Dans le domaine des pluies acides les participants se sont entendus sur une réduction de 32 % des émissions d'anhydride sulfureux d'ici 1995. S'ils estiment devoir donner l'exemple en prenant eux-mêmes des mesures pour réduire les émissions acides sur leur propre territoire, comme le rappelait le premier ministre Lévesque, les gouverneurs et les premiers ministres croient qu'il est nécessaire de s'attaquer au problème du transport des polluants sur une grande distance. Ils entendent donc faire pression sur leurs gouvernements fédéraux pour que soit conclu un accord transfrontalier de contrôle[19]. Les représentants canadiens et américains se sont enfin querellés sur la question des mesures protectionnistes imposées la semaine précédente sur les importations de poisson salé canadien et des subventions accordées aux pêcheurs canadiens[20]. Le premier ministre Lévesque dût rentrer à Québec à l'issue de la première journée de la conférence.

3 – LES QUESTIONS COMMERCIALES

Alors que des enquêteurs américains examinaient les programmes québécois d'aide financière aux producteurs de porcs dans le cadre de l'évaluation en cours à Washington du tort que pourraient causer aux producteurs américains les importations de porc du Canada, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, déclarait chiffres à l'appui en conférence de presse que les producteurs américains de porcs recevaient davantage de subventions de leur gouvernement. Il demandait au gouvernement américain de réviser la décision prise en mars d'imposer des droits compensatoires à l'entrée du porc canadien[21]. Le 10 juin, ce droit de douane spécial était haussé de deux cents la livre par le ministre américain du Commerce. Une décision finale doit toutefois être prise à ce sujet le 25 juillet. Le ministre Garon accusait le gouvernement canadien d'avoir mal défendu les producteurs canadiens. À la fin juin, le ministre canadien du Commerce extérieur conviait ses homologues provinciaux et les représentants des producteurs de porcs à une réunion dans le but de mettre au point une stratégie commune[22].

Avec l'aide du ministère québécois du Commerce extérieur, des entreprises québécoises participaient à l'exposition *Offshore Technology Conference* à Houston en mai, au salon Neocan International de Chicago (mobiliers de bureau) à Chicago en juin et en juin également à la *Forest Products Machinery and Equipment Exposition* d'Alberta[23].

---

17. *La Presse*, 12 avril 1985, cité par *L'Argus*, 12 avril 1985, p. A6.
18. Deborah JONES, *The Globe and Mail*, 19 juin 1985, p. 8; *La Presse*, 17 juin 1985, cité par *L'Argus*, 17 juin 1985, p. A9.
19. Deborah JONES, *The Globe and Mail*, 18 juin 1985, p. 19.
20. *Ibid.*, 19 juin 1985, p. 8.
21. Robert LEFEBVRE, *Le Devoir*, 11 avril 1985, p. 22.
22. *La Presse*, 18 juin 1985, cité par *L'Argus*, 18 juin 1985, p. A13.
23. Ministère du Commerce extérieur, Communiqués de presse du 3 mai 1985, du 10 juin 1985 et du 27 juin 1985.

4 – LES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Un porte-parole de la *New England Power Pool* (NEPOOL) déclarait en avril qu'une évaluation effectuée deux mois plus tôt de la valeur du contrat d'achat d'électricité québécoise conclu en mars 1983 révélait un manque à gagner de $ 750 millions pour l'Hydro-Québec, en raison de la baisse du prix du pétrole. La société québécoise, qui n'avait pas reçu la nouvelle évaluation du NEPOOL, déclarait pour sa part qu'elle tirerait des profits de ses exportations d'électricité excédentaire aux États-Unis même dans l'hypothèse où le prix du baril de pétrole descendait à $ 20.00, des $ 29.00 qu'il coûte à l'heure actuelle. De plus, le contrat ne prendra effet qu'au moment des premières livraisons, en septembre 1986[24].

Le gouvernement des États-Unis donnait en mai son aval à la construction au Vermont d'une ligne de transport d'électricité en provenance du Québec. M. Rayburn Hanzlik, du département américain de l'Énergie, affirmait alors que la décision allait dans le sens de l'engagement en faveur du libre-échange canado-américain souscrit à Québec par le président Reagan et le premier ministre Mulroney[25].

5 – LA CONFÉRENCE DE QUÉBEC SUR LES PLUIES ACIDES

Des représentants de vingt-deux États américains et provinces canadiennes participaient les 11 et 12 avril à Québec à une conférence intergouvernementale sur les pluies acides présidée par le premier ministre Lévesque et le gouverneur du Massachusetts, M. Micheal Dukakis. La tenue d'une telle conférence avait fait l'objet d'une entente au cours de la conférence de 1984 des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada. Les aspects politiques, économiques et techniques reliés aux pluies acides et à leur contrôle ont fait l'objet des communications présentées et des discussions[26].

6 – AUTRES QUESTIONS

Le Québec et le Wisconsin concluaient en juin une entente générale de coopération dans le domaine de l'environnement. Selon l'entente, un comité conjoint se réunira deux fois l'an pour discuter des questions reliées à l'écologie parmi lesquelles les pluies acides, l'élimination des déchets dangereux et la gestion des eaux de surface. Il pourra recommander l'adoption de mesures précises et suggérer la tenue de recherches scientifiques. Le comité Québec-Wisconsin devra faire rapport chaque année aux législatures des deux États[27].

Le Québec et l'État de New York amorçaient au printemps des discussions relatives à la conclusion d'une entente sur les accidents de travail et les maladies professionnelles. Le Québec poursuivait également ses pourparlers avec le Montana et le Colorado en vue de la conclusion d'une entente de réciprocité sur l'immatriculation des véhicules automobiles, à laquelle ces deux États auraient donné leur accord de principe. Signalons, d'autre part, la signature par le premier ministre Lévesque, le 12 avril, de la Charte des Grands Lacs conclue en février dernier[28].

Dans le cadre de son programme de promotion des études québécoises aux États-Unis, programme auquel le ministère des Relations internationales consacrera $175,000 en 1985-1986, ce ministère s'associait à la *State University of New York* de Plattsburg en vue de la

24. Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 19 avril 1985, pp. 1 et 12; Jean CHARTIER, *Le Devoir*, 20 avril 1985, pp. 1 et 12.
25. *La Presse*, 15 mai 1985, cité par *L'Argus*, 15 mai 1985, p. A18.
26. Rudy LE COURS, *Le Devoir*, 13 avril 1985, p. 2.
27. *La Presse*, 25 juin 1985, cité par *L'Argus*, 25 juin 1985, p. A18.
28. Ministère des Relations internationales.

création d'une association nationale d'enseignants intéressés aux études québécoises. Le ministère des Relations internationales s'employait également au printemps à inciter les professeurs d'université du Québec intéressés aux études américaines de se regrouper en association, à la façon de *l'American Council for Quebec Studies*[29].

Deux missions d'étude en provenance des États-Unis venaient au Québec au printemps. Le lieutenant-gouverneur de la Californie, M. Leo McCarthey, et des représentants de la législature de cet État étaient à Montréal au début d'avril pour se familiariser au système de télécommunication et de radio-diffusion canadien[30]. Les 10 et 11 juin, les membres de la *New York Urban Coalition*, formée de représentants du gouvernement et du milieu des affaires de la région de New York et du New Jersey, rencontraient des représentants du gouvernement québécois et d'organismes publics pour examiner la politique québécoise d'aide et de services aux PME[31].

Enfin, un nouveau rapport rendu public au début juin par des représentants du Vermont, de New York, du Québec et de la ville de Montréal chiffrait à $47 à $60 millions (US) le coût annuel d'opération d'une liaison ferroviaire rapide entre Montréal et New York et estimait à $61 à $115 millions (US) par année les revenus qu'elle pourrait générer. Le rapport affirme que le coût de construction ne pourrait être tiré uniquement des revenus d'opération de la ligne[32].

F – Le Québec et l'Europe occidentale

1 – LA BELGIQUE

Le comité d'orientation de la coopération entre la Communauté française de Belgique et le Québec tenait une première réunion à Québec le 1er avril sous la présidence conjointe de M. Roger Dehaybe, Commissaire général aux Relations internationales de la Communauté et de M. Henri Dorion, sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales du Québec. Le comité doit fixer les priorités de cette coopération pour les soumettre à la Commission permanente, qui aura à faire le choix des projets[33].

Le ministre de la région wallone pour l'Eau, l'Environnement, et la Vie rurale, M. Valmy Féaux, était en visite au Québec du 2 au 7 juin. Ses rencontres avec les ministres de l'Environnement, de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche donnèrent lieu à la signature de trois procès-verbaux des discussions convenant d'une coopération dans chacun de ces domaines: en matière de politique de l'eau et de l'environnement, de lutte contre le chômage et d'accès au marché du travail, et de politique de la conservation et de la gestion de la faune ainsi que de l'éducation de la population à la conservation des ressources naturelles. Au cours des six prochains mois, des missions d'experts devront établir les modalités pratiques de ces programmes de coopération. Pendant son séjour, M. Féaux eut encore des entretiens avec le ministre des Relations internationales et avec le ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation[34].

29. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 1er mai 1985.
30. Ministère des Relations internationales.
31. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 10 juin 1985.
32. *The Globe and Mail*, 3 juin 1985, p. 4.
33. Ministère des Relations internationales.
34. Ministère des Relations internationales, Communiqués de presse du 30 mai 1985, du 6 juin 1985 et du 7 juin 1985.

Le Québec recevait au même moment, du 1er au 7 juin, une autre ministre wallone, Mme Jacqueline Mayence-Goossens, ministre de la région wallone pour le Logement et l'Informatique. La ministre a visité, à Montréal, le Salon de l'informatique et le Marché international du logiciel en compagnie du ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand. Elle a d'autre part eu des entretiens, à Québec, avec les ministres des Relations internationales et de l'Éducation[35].

À l'occasion du premier anniversaire de l'Agence Québec-Wallonie pour la jeunesse, le co-président de l'Agence, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Jacques Brassard, annonçait que le nombre de stagiaires doublerait au cours de la deuxième année d'activités. De jeunes entrepreneurs travaillant dans de petites entreprises pourront également bénéficier des futurs stages en Communauté française de Belgique offerts aux étudiants, chômeurs et travailleurs de 18 à 30 ans[36].

2 – LA FRANCE

Le Premier ministre du Québec se rendait en visite officielle en France du 22 au 27 mai dans le cadre de la rencontre annuelle des Premiers ministres français et québécois. M. René Lévesque était accompagné notamment des ministres des Finances et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, MM. Duhaime et Brassard, ainsi que du sous-ministre au Commerce extérieur, M. Roger Pruneau. Outre ses entretiens avec M. Laurent Fabius, le Premier ministre du Québec fut reçu en tête-à-tête, puis à déjeuner, par le président de la République. Une séance de travail élargie présidée par MM. Fabius et Lévesque réunit des ministres des deux pays et les ministres québécois présents eurent d'autres rencontres avec des ministres sectoriels français. M. Lévesque se rendit par la suite à Grand-Quevilly, municipalité dont M. Fabius est maire-adjoint, en compagnie de celui-ci et il eut une rencontre, à la fin de son séjour, avec le maire de Paris, M. Jacques Chirac[37].

M. Lévesque et Fabius donnaient le 24 mai une conférence de presse conjointe au cours de laquelle il fut question du sommet francophone (voir la rubrique Francophonie). On y apprit aussi que le Québec avait offert sa participation financière à une éventuelle implantation de Renault au Québec. Le ministre québécois des Finances avait rencontré la veille le président de la Régie Renault pour inciter celle-ci, qui a entrepris la construction en Ontario d'une usine de montage, à envisager une installation d'AMC-Renault ou de sous-traitants au Québec. Au cours de la conférence de presse, le Premier ministre français avait souligné que son gouvernement, s'il souhaitait une « solution satisfaisante », laissait la décision aux dirigeants de la Régie Renault[38].

Le Québec et la France signaient à l'occasion du séjour de la délégation québécoise une entente de coopération dans le domaine des droits de la femme. Celle-ci porte sur l'élimination des représentations sexistes dans les manuels scolaires et sur l'égalité des chances dans l'emploi, et prévoit conférences et jumelages d'entreprises. Un certain nombre de décisions furent prises dans plusieurs autres domaines:

- le gouvernement français a autorisé l'exportation au Québec, sans frais de douane ou de mutation, d'oeuvres du peintre Jean-Paul Riopelle;
- les deux gouvernements ont accepté d'ouvrir leurs marchés publics aux logiciels de l'autre pays;

35. *Ibid.*, *Communiqué de presse*, 31 mai 1985.
36. *La Presse*, 9 juin 1985, cité par *L'Argus*, 9 juin 1985, p. A20.
37. Ministère des Relations internationales.
38. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 25 mai 1985, pp. 1 et 12.

- ils co-financeront une étude de faisabilité de l'aménagement touristique du site de Petite-Rivière-Saint-François;
- ils poursuivront l'étude de l'extension des droits de trafic de Québécair;
- les entreprises québécoises pourront participer aux appels d'offre pour la câblo-distribution en France;
- de nouvelles priorités vers la biotechnologie, la robotique, l'informatique et la télédétection spatiale guideront la coopération universitaire;
- l'office franco-québécois pour la jeunesse devra rajeunir sa clientèle;
- la diffusion au Québec, sur la chaîne TVFQ-99, d'émissions de télévision française se poursuivra et les discussions se poursuivront en vue de la diffusion de la chaîne de télévision francophone européenne TV-5 en Amérique du Nord[39].

On apprenait enfin que des investissements seraient effectués au Québec par la firme française Air Liquide et que la firme québécoise Les papiers Cascades se porterait acquéreur d'une cartonnerie en France[40].

Les deux Premiers ministres eurent l'occasion, au cours d'un dîner officiel, de réitérer la nature particulière des liens qui unissent la France et le Québec et de leur intérêt réciproque à la francophonie. M. Fabius soulignait alors la solidité des rapports franco-québécois, objet d'un consensus allant au-delà des partis politiques au sein des deux sociétés, René Lévesque remerciant pour sa part la France « de l'admirable continuité avec laquelle elle prolonge et intensifie le premier accord de 1965 »[41].

Le 19 avril, le Québec et le Canada s'étaient joints au projet européen de télévision francophone par satellite auquel participaient déjà les télévisions française, suisse romande et belge. Le ministre québécois des Communications s'étaient rendu à Paris pour signer l'accord de participation à TV5, par lequel un consortium canado-québécois fournira à la chaîne francophone européenne des émissions et des films qui seront diffusés à partir d'octobre prochain. Le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et le consortium financeront cette entreprise. La discussion se poursuit – il en fut question lors du séjour en France de M. René Lévesque – quant à la diffusion de TV5 au Québec et en Amérique du Nord[42].

Le ministre des Communications se rendait d'autre part à Cannes au printemps pour visiter la foire MIP-TV, à laquelle prenaient part des entreprises québécoises. Son collègue de l'Agriculture, M. Jean Garon, passait aussi en France où il rencontrait, au cours d'un colloque, le secrétaire d'État français chargé de l'Agriculture. M. Yves Duhaime, ministre des Finances, effectuait pour sa part à Paris et à Londres une mission auprès des milieux financiers[43].

Le ministre des Relations internationales rendait public en mai les sommes qui seront allouées pour 1985-1986 à l'Office franco-québécois pour la Jeunesse et au programme de coopération franco-québécoise de recherche industrielle et d'innovation technologique géré

39. *Ibid.*, p. 2.
40. *Le Figaro*, 25-26 mai 1985, cité par *L'Argus*, 28 mai 1985, p. B3.
41. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 24 mai 1985, p. 2.
42. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 20 avril 1985, p. 4.
43. *Le Soleil*, 26 juin 1985, cité par *L'Argus*, 26 juin 1985, p. A5; *La Presse*, 26 juin 1985, cité par *L'Argus*, 26 juin 1985, p. A15.

pour le Québec par le Centre de recherche industrielle du Québec. Le premier recevra $1,9 million et le second $200,000[44].

Les remarques du Consul général de France à Québec sur le dossier AMC-Renault, dans une interview au journal *Le Devoir*, causaient un petit incident diplomatique en juin. Le ministre des Relations internationales demandait au gouvernement français des explications officielles quant aux propos tenus par M. Renaud Vignal qui avait déclaré que le gouvernement québécois n'avait fait aucune offre précise à la société Renault avant que celle-ci ne décide de s'installer à Brampton, en Ontario. Le ministre Bernard Landry affirmait que son gouvernement menait depuis cinq ans avec le gouvernement français des pourparlers pour attirer Renault au Québec et que des propositions précises lui avaient été faites. Le Consul général de France avait nié avoir tenu les propos qui lui furent attribués[45].

G — Le Québec, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 – LE HONDURAS

Une représentante du gouvernement du Honduras effectuait un séjour au Québec à la fin du mois d'avril pour discuter d'un programme de formation d'étudiants de ce pays. Mme Irma Acosta de Fortin, coordonnatrice de la coopération internationale pour le développement au ministère des Affaires étrangères du Honduras, rencontrait à ce sujet des représentants des ministères des Relations internationales de l'Éducation et des Universités Laval et du Québec. La possibilité de procéder à des échanges interparlementaires fut également soulevé au cours de son séjour[46].

2 – LE MEXIQUE

Le ministre mexicain de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, M. Edouardo Pesqueira Olea, était en visite officielle au Québec les 7 et 8 mai. Il fut question de coopération dans le domaine forestier avec le ministre délégué aux forêts, M. Jean-Pierre Jolivet, et dans le domaine agricole avec M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture. Le ministre mexicain effectua des visites dans des institutions reliées à ces deux secteurs, et eut des entretiens avec le ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry[47].

Le Québec et le Mexique passaient en revue le 13 juin leur coopération dans les domaines de l'éducation et de la culture dans le cadre de la réunion annuelle du Groupe de travail Québec-Mexique sur la coopération culturelle et éducative. Il s'agissait de la troisième réunion du Groupe de travail dont les travaux, qui se tenaient au Québec, étaient présidés par le Directeur en chef de la planification et des Affaires culturelles du Secrétariat des Relations extérieures du Mexique, M. Jorge Alberto Lozoya et M. Yves Martin, sous-ministre des Relations internationales du Québec. Ces travaux devaient permettre de faire le choix des programmes de coopération qui seront mis en oeuvre[48].

---

44. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no. 147*, 9 mai 1985; Cabinet du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 23 mai 1985.
45. Cabinet du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 10 juin 1985. Voir aussi l'entrevue du Consul général de France, *Le Devoir*, 8 juin 1985, p. 11, et *Le Devoir*, 11 juin 1985, p. 10.
46. Ministère des Relations internationales.
47. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no. 143*, 6 mai 1985.
48. *Ibid.*, *Communiqué de presse no. 165*, 13 juin 1985.

3 – L'AIDE HUMANITAIRE

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration annonçait en mai le versement de $15,700 à l'organisme Développement et Paix pour ses activités auprès des victimes d'un tremblement de terre au Chili. $25,000 étaient d'autre part attribués au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à l'intention des réfugiés uruguayens. Ces sommes étaient puisées au fonds d'aide aux sinitrés du ministère[49].

H — Le Québec et l'Afrique (sud du Sahara)

1 – L'AFRIQUE DU SUD

Alors qu'il s'adressait à une réunion de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale en juin, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, déclarait qu'il était du ressort du gouvernement fédéral d'imposer des sanctions économiques à l'Afrique du Sud, et non du Québec. Le ministre ajoutait toutefois qu'il n'était pas question que son gouvernement encourage les relations commerciales du Québec avec ce pays dont la politique d'apartheid viole les droits de la personne[50].

2 – LE CAMEROUN

Le sous-ministre adjoint au ministère du Commerce extérieur, M. Marcel Bergeron, et le président de la Société de développement industriel, M. François Lebrun, représentaient le Québec à l'occasion des Journées économiques Canada-Cameroun qui avaient lieu à Montréal les 15 et 16 mai. La délégation du Cameroun était dirigée par le ministre d'État chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire, M. Youssoufa Daouda. Des gens d'affaires québécois et camerounais participaient également à ces Journées économiques. Celles-ci avaient été organisées

> afin de renforcer les liens économiques et commerciaux existant entre le Québec et le Cameroun, en suscitant les investissements québécois dans des projets d'infrastructures publics et parapublics au Cameroun et enfin en stimulant, auprès des gens d'affaires, les projets d'investissement en co-participation pour le développement industriel du Cameroun[51].

Le ministère du Commerce extérieur du Québec avait organisé deux missions commerciales dans ce pays en 1984, dans les secteurs de l'agro-alimentaire et de l'énergie et de la foresterie, des communications et du transport.

3 – LE RWANDA

Le Québec recevait au début de juin le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Rwanda, M. Charles Nyandwi, venu explorer les possibilités d'entente de coopération institutionnelle avec des universités du Québec pour certains secteurs de formation. Outre ses visites de plusieurs universités, le ministre rwandais eut des entretiens avec son homologue québécois, M. Yves Bérubé, et avec le ministre Bernard Landry. Des représentants de l'Université nationale du Rwanda avait préalablement effectué, en mai, une mission au Québec[52].

---

49. Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Communiqué de presse*, 13 mai 1985.
50. Angèle DAGENAIS, *Le Devoir*, 8 juin 1985, p. 3.
51. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 15 mai 1985, p. 1.
52. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no. 157*, 31 mai 1985.

I – Le Québec, l'Asie et l'Océanie

1 – L'ASIE DU SUD-EST

Le gouvernement du Québec inaugurait en mai son nouveau bureau économique de Singapour. Avec ce bureau, le Québec espère pouvoir rejoindre l'ensemble des États du Sud-Est asiatique et particulièrement les États membres de l'Association des États du Sud-Est asiatique (ASEAN) afin d'y faire la promotion des produits et services québécois. La Malaisie et la Thaïlande constitueraient de ce point de vue les principales cibles. Les exportations du Québec en direction des pays de l'ASEAN se sont élevées à $159 millions en 1983, dont plus de $61 millions vers la Thaïlande et $31 millions vers la Malaisie. Le bureau de Singapour s'emploiera également à faire la promotion des produits de haut de gamme, très spécialisés, dont a besoin Singapour[53]. Coïncidant avec l'ouverture de ce bureau, une mission commerciale réunissant des entreprises des secteurs de l'électronique, de l'informatique, de la bureautique et des télécommunications, dirigée par le ministère du Commerce extérieur, se rendait à Singapour et à Hong Kong en mai[54].

Le Québec recevait par ailleurs en juin le ministre de la Science, de la Technologie et de l'Énergie de la Thaïlande, M. Damrong Lathapipat, qui était à la tête d'une délégation de sept haut-fonctionnaires. Le ministre eut des entretiens avec M. Yves Bérubé, ministre québécois de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et effectua des visites dans des centres de recherche. Dans un communiqué conjoint, les gouvernements québécois et thaïlandais ont exprimé leur volonté d'encourager des recherches conjointes, le domaine du contrôle des insectes piqueurs ayant été souligné. Le ministre thaïlandais a enfin invité M. Bérubé à se rendre dans son pays[55].

2 – L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Le ministère des Relations internationales dirigeait pour la première fois en mars-avril une mission exploratoire officielle en Australie et en Nouvelle-Zélande. Cette mission portait sur des questions d'affaires publiques, éducatives et culturelles et elle fut rejointe par une deuxième mission, composée celle-ci de représentants du ministère de la Justice, du Conseil du Trésor et de l'Aide juridique venue comparer les sytèmes d'aide juridique dans ces pays[56].

Le ministère du Commerce extérieur organisait pour sa part une mission commerciale du secteur des biens d'équipements et des produits de haute technologie qui se rendait en mai dans ces deux pays[57].

3 – LA CHINE

Le président de la Commission technique et scientifique nationale de la République populaire de Chine, M. Song Jian, était en visite officielle au Québec à la fin avril. Il eut des entretiens avec le ministre québécois de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et avec les dirigeants de l'Hydro-Québec international et de l'Institut Armand Frappier et visita cet institut, l'Institut de recherches en énergie du Québec et Spar aerospace. Le Québec est lié depuis octobre 1983 à une entente de coopération sur l'amélioration du cheptel de bovins laitiers avec la Commission pour la science et la technologie de la province

53. Ministère du Commerce extérieur, *Bulletin Commerce extérieur*, vol. 1, no. 6 (mai 1985), pp. 3-4.
54. *Ibid.*, *Communiqué de presse*, 9 mai 1985.
55. Ministère des Relations internationales.
56. *Ibid.*
57. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 1er mai 1985.

de Shaanxi, et depuis février 1984 à une entente sur la recherche industrielle et la coopération technologique avec l'Association chinoise pour la science et la technologie[58].

La ville de Montréal et le gouvernement québécois recevaient en avril une mission technique de la ville de Shanghai, dans le cadre du rapprochement entre ces deux villes. Le maire de Montréal se rendait pour sa part à Shanghai en mai[59].

4 – L'AIDE HUMANITAIRE

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration annonçait en mai l'octroi de $100,000 au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au bénéfice des réfugiés cambodgiens installés en Thaïlande et des réfugiés afghans du Pakistan. Cette somme était prise au fonds d'aide aux sinistrés de ce ministère[60].

J — Chronologie thématique*

Réunion annuelle des délégués du Québec à l'étranger

13 au 17 mai:

Les délégués du Québec à l'étranger et au Canada se réunissent à Québec dans le cadre de leur réunion annuelle. Leurs discussions portent sur le projet d'énoncé de politique internationale du ministère des Relations internationales et sur des questions administratives. Outre le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, les représentants du Québec à l'étranger sont reçus par le Premier ministre et rencontrent le président de l'Assemblée nationale et le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

L'Autriche

19 au 24 avril:

Le Québec délègue deux observateurs aux négociations entre le Canada et l'Autriche sur la conclusion d'une entente de sécurité sociale.

Le Québec et la Catalogne

début juin:

Des parlementaires catalans effectuent une visite au Québec. La délégation, dirigée par le président du parlement catalan, est reçue à l'Assemblée nationale. Le Québec et la Catalogne sont liés depuis mars 1983 par une entente de coopération.

Le Québec et la Suède

17 avril:

Inauguration officielle du Bureau du Québec à Stockholm, en présence de représentants du gouvernement et du secteur privé de la Suède et du délégué général du Québec à Londres, M. Patrick Hyndman, dont les responsabilités comptent les relations avec les pays scandinaves. M. Pierre Bélanger dirigera le bureau de Stockholm.

---

58. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no. 140*, 29 avril 1985.
59. Laurent SOUMIS, *Le Devoir*, 19 avril 1985, p. 3.
60. Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Communiqué de presse*, 13 mai 1985.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Immigration

23 mai:

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, déclare devant la commission parlementaire de la Culture que le Québec entend réclamer d'Ottawa les pleins pouvoirs en ce qui concerne les prestations d'accueil des immigrants.

Bureaux du Québec à Bogota, Singapour et Stockholm

mi-avril:

Le Conseil des ministres confie aux délégations du Québec à Caracas, Tokyo et Londres la responsabilité administrative des nouveaux bureaux du Québec à Bogota, Singapour et Stockholm.

Semaine internationale des pluies acides

18 avril:

À l'occasion de la semaine internationale des pluies acides, le ministre de l'Environnement souligne à l'Assemblée nationale que le Québec « est prêt à se joindre à tous ceux qui cherchent à régler le problème des précipitations acides ».

Stage au Québec de professeurs latino-américains

29 juin au 20 juillet:

Pour la huitième année consécutive, le Québec, en collaboration avec l'Université Laval, reçoit un groupe de professeurs de français venant de dix pays latino-américains. Le stage porte cette année sur le thème « La civilisation québécoise à travers ses arts, ses lettres et ses traditions populaires ».

Enseignants japonais en visite au Québec

27 au 29 mai:

Vingt-sept enseignants japonais des niveaux secondaire et collégial sont reçus à Montréal par le ministère de l'Éducation du Québec. Cette mission d'étude permet des rencontres avec des représentants du ministère, de commissions scolaires et d'école et des échanges sur le système québécois d'éducation.

Mission commerciale en Amérique latine

12 au 22 juin:

Des compagnies québécoises des secteurs des télécommunications, de l'agriculture, de l'agro-alimantaire et de l'électrification rurale effectuent une mission en Équateur et en Colombie, à l'initiative du ministère du Commerce extérieur.

Missions commerciales en Europe

avril-mai-juin:

Le ministère du Commerce extérieur organise plusieurs missions commerciales dans des pays européens: une mission en Espagne et au Portugal pour les secteurs de l'énergie douce, de l'équipement spécialisé, de l'agro-alimentaire et du commerce de détail; une mission pour les secteurs du vêtement, de l'équipement de sport et de l'informatique en Suède et en Norvège; en Suède également une mission du secteur de l'équipement forestier; une mission en Grande-Bretagne pour des entrepreneurs du secteur forestier; et enfin une mission à Milan pour des représentants des secteurs de l'équipement hospitalier, de l'amiante et de l'élevage de chevaux.

Participation à des foires commerciales en Europe

avril-mai-juin:

Avec l'aide du ministère du Commerce extérieur, des compagnies québécoises exposent leurs produits ou effectuent des missions à l'occasion de foires commerciales européennes: au Salon international des établissements hospitaliers Interhospital 85 de Düsseldorf, à la 12ème Exposition internationale des sous-traitants de l'industrie automobile de Genève, à la 14ème Exposition technique de télévision de Montreux et à la foire internationale de Hanovre. Dans le cadre du programme franco-québécois ACTIM-MCE, des entreprises québécoises se rendent au 36ème Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget.

Le chef du PLQ aux États-Unis

16-17 avril:

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, lance à Washington un ouvrage prônant la vente d'importantes quantités d'électricité québécoise et d'eau aux États-Unis.

Emprunt de l'Hydro-Québec

mi-mai:

La société Hydro-Québec négocie en Europe un emprunt de 200 millions de marks allemands (environ $90 millions). Les obligations, au taux de 7 ⅛ % viendront à échéance en 1995.

Visite diplomatique

15 au 17 mai:

L'ambassadeur de Finlande au Canada, M. Kurt Uggelbahl, rencontre à Québec des représentants du gouvernement. Les intérêts communs de la Finlande et du Québec comptent principalement le transfert des technologies forestières, le renouvellement de la forêt et les pluies acides.